



## MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE

Tél. 03.83.26.35.25 – [www.fleville.fr](http://www.fleville.fr)

### Liste des délibérations prises

#### par le conseil municipal du 12 novembre 2025

L’An deux mille vingt-cinq, le douze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Fléville-devant-Nancy, étant réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, après convocation légale de M. Alain BOULANGER, Maire.

Etaient présents: Alain BOULANGER, Laurence PECORARI, Jean-Yves HANS, Valérie HANSSLER, Hervé ALT, Richard CANISARES, Anne-Hélène CORVELLEC, Marie JAMBOIS, Stéphanie COLLIN, Natacha MARGUELON, Coraline KLEIN, Julia GRANDGIRARD et Jean-Baptiste MAILLARD.

Pouvoirs écrits : Christophe WEIDMANN à Hervé ALT, Isabelle CHALON à Laurence PECORARI, Didier RENEAUX à Jean-Baptiste MAILLARD, Sophie HAREL à Natacha MARGUELON, Christophe RUMINSKI à Coraline KLEIN.

Conformément à l’article L 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l’unanimité parmi ses membres, Madame Laurence PECORARI pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération N°	Objet	Vote
51/2025	Rapport d’activité de la Métropole 2024	Prend acte
52/2025	Renouvellement du bail rural avec M Simonin, GAEC Don Calmet (AV 11 pour partie)	Unanimité
53/2025	Conclusion d’un bail rural avec M. Georges (Parcelle AS 0027)	Unanimité
	Délimitation du périmètre des abords du monument historique	Retirée
54/2025	Dérogation au repos dominical	Unanimité
55/2025	Convention territoriale globale avec la CAF pour 2026-2030	Unanimité
56/2025	Convention Intercommunale d’attribution des logements avec la Métropole du Grand Nancy	Unanimité
57/2025	Rapport sur la gestion des déchets Métropole du Grand Nancy	Prend acte
58/2025	Rapport sur la qualité de l’eau 2024 Métropole du Grand Nancy	Prend acte

59/2025	Rapport sur le développement durable Métropole du Grand Nancy	Prend acte
60/2025	Subvention part variable aux associations sportives	Unanimité
61/2025	Actualisation du règlement du conseil municipal des enfants	Unanimité
62/2025	Mandat spécial	Majorité 2 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le secrétaire,

Laurence PECORARI

Affiché le 13/11/2025